

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

12 crédits	0 h + 60.0 h	Q1 et Q2
------------	--------------	----------

Enseignants	Zintz Thierry ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	L'étudiant sera initié aux premiers degrés de l'escalade en salle : techniques essentielles de sécurité, noeuds, encordement, assurage, auto-assurage, progression en tête de cordée, relais, descente en rappel, technique de dégagement et de secours de base. En outre, il aura pratiqué ces techniques en sites naturels, blocs ou falaises. Il connaîtra : la géographie des principaux sites de Wallonie, leurs caractéristiques géologiques, écologiques et climatiques qui conditionnent la pratique de l'escalade ; le réglementation liées à la pratique en groupe (degrés de difficulté, CAB, Brevets, responsabilités, filières des secours, ...) ; les progressions didactiques propres à l'enseignement en salle et en falaise.
Acquis d'apprentissage	<p>1</p> <p>Cette entité d'enseignement est organisée en deux parties complémentaires : (1) audace en sécurité ou " gymnastique sécurative " ; (2) escalade. Au terme de la partie " gymnastique sécurative ", l'étudiant aura expérimenté une importante diversité de tâches utilisant les coordinations de base dans des situations de hauteur et de profondeur. Il sera conscient de la démarche pédagogique inhérente à cette discipline : progression individualisée, valorisation de la réussite, exploitation des défis, primauté à la sécurité individuelle et collective.</p> <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Tests pratiques de mise en oeuvre des techniques acquises + Brevet CATAGSAE (aptitude à l'enseignement de l'escalade sur parois artificielles en milieu scolaire) + évaluation de connaissance du milieu dans le cadre d'un séminaire
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Pratique de l'escalade en surfaces artificielles et naturelles, avec enseignement (learning by doing) des techniques de progression et de sécurisation.
Contenu	Ce cours vise à équiper les étudiants des compétences liées à l'activité escalade en salle puis en falaise. Il débute par un travail fondamental sur les compétences liées à l'audace en sécurité. Il se prolonge par une initiation aux éléments de l'escalade en salle. Il s'achève par deux sorties en falaise. Les étudiants passent le brevet CATGSAE en cours de formation. L'évaluation porte sur la vérification des éléments de sécurité, la maîtrise des compétences de grimpe et d'assurage ainsi que sur la réalisation d'un travail lié à un thème proche de la problématique abordée.
Ressources en ligne	Voor site Moodle du cours
Autres infos	<p>Ce cours est strictement réservé aux étudiants FSM, son accès n'est pas possible aux autres étudiants UCLouvain.</p> <p>Pré-requis : Appui sur la formation pratique de Bac 1 et 2</p> <p>Evaluation : Continue et/ou finale pour la partie pratique avec possibilité d'interrogation(s) et/ou d'un examen final pour vérifier l'acquisition des connaissances associées à la pratique.</p> <p>Support : Dossier de cours</p> <p>Encadrement : Titulaire(s), conseiller(s) technique(s) et/ou assistant(s) éventuellement aidés par des étudiants moniteurs.</p> <p>Vu la spécificité du bachelier et du master et les reconnaissances professionnelles que l'obtention du grade académique du master en Sciences de la motricité, orientation éducation physique entraîne automatiquement, nous informons les étudiant.e.s inscrits au bachelier en Sciences de la motricité, que l'absence de suivi d'UE LEDPH1052, même pour raisons médicales justifiées, rendra l'évaluation de l'UE impossible avec pour conséquence l'impossibilité d'acquérir les crédits correspondants.</p>

Faculté ou entité en charge:	FSM
------------------------------	-----

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Approfondissement en sciences de la motricité	APPEDPH	12		